



INFORMATIONS COMMUNALES :

Mardi 29 Avril 2014

N°
23/14

RECENSEMENT MILITAIRE :

Nous vous rappelons que tous les jeunes gens (garçons et filles) sont obligatoirement tenus de se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leur seizième anniversaire. Pour accomplir cette formalité, il est nécessaire de se munir du livret de famille.

COMMÉMORATION DU 8 MAI :

La cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945, organisée conjointement par les Communes d'Uruffe et de Gibeauveix, aura lieu cette année à Uruffe selon le programme suivant :

- 11h30 : Dépôt de gerbe et lecture du message aux Anciens Combattants au Monument aux Morts d'Uruffe.
- A l'issue de la cérémonie, vin d'honneur offert à la salle du Café d'Uruffe.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique